

FESTIGLACE

PLAN DES MESURES D'URGENCE

FESTIGLACE 2026 - 18 AU 22 FÉVRIER 2026



Le Plan des mesures d'urgence (PMU) est un document qui détaille les activités, programmes et systèmes relatifs aux interventions d'urgence, à l'atténuation des sinistres anticipés et au rétablissement de l'ordre à la suite d'une situation d'urgence.

Dans ce document, il est à noter que le mot « Participant » réfère à toute personne prenant part au Festiglace en tant que **bénévole, compétiteur, exposant ou spectateur**.

TABLE DES MATIERES

PLAN DES MESURES D'URGENCE	1
Table des matières	2
Comité organisateur du Festiglance	3
Contacts d'urgence	3
Horaire des activités sur le site extérieur	5
Équipe de secourisme	6
Système de communication.....	6
Communication radios.....	6
Identification des bénévoles.....	7
Communication Secteur Canyon	8
Plan des lieux	9
Description des lieux.....	9
Accueil.....	9
Secteur de la Clairière	10
Secteur du Canyon	11
Sites de grimpe	12
Rive Est.....	13
Rive Ouest.....	14
Bris du pont de glace reliant les deux rives de la rivière	14
Camping hivernal	15
Services d'urgence	15
Sécurité et zones d'accès restreints	16
Plan d'action d'urgence	22
Cellule de crise	22
Communication par radios	22
Déploiement des premier répondants sur le site.....	23
Chemin d'évacuation	23
Zones de rassemblement.....	24
Évacuation hélicoptée.....	24
Codes d'urgence:	24
Matériel d'intervention	25
Prise en charge de situations fâcheuses diverses.....	25
Étapes de prise en charge en cas de blessure ou d'évacuation du site	27
Affichage du plan du site / PMU	35
Annexe 1 – Matériel premiers soins	36
Annexe 2 – Rapport d'accident / incident	39

COMITÉ ORGANISATEUR DU FESTIGLACE

Une équipe de bénévoles dévoués met sur pied le Festiglace 2026. Voici les membres du comité organisateur, avec le secteur dont ils sont responsables.

Secteur	Nom
Direction générale	Dany Julien Gatienne Desrochers Yasmina Bahloul Patrice Gagnon Agathe De Barochez
Terrain	Patrick Robinson
Travaux en hauteur	Carl Darveau Damien Côté
Compétition	Patrice Gagnon Valérian Beylot-Layens
Bénévoles	Léa Larrivée-Hardy
Communications	Agathe De Barochez
Athlètes et partenaires	Yasmina Bahloul
Bar et restauration	Léon L'Italien` Pierre-Philippe Mathieu
Médical / Sécurité / Terrain	Gatienne Desrochers
Activités familiales	Éloïse Rochefort Louis Thériault

CONTACTS D'URGENCE

LIEU DU FESTIGLACE

701, chemin du bois de l'ail
Pont-Rouge (Qc); G3H 2G8
46.733062, -71.702446

Directeur général Festiglace : Dany Julien	418-717-6565
Directrice de l'équipe médicale et sécurité Festiglace : Gatienne Desrochers	514-973-4587
Service incendie de Pont-Rouge Service de la sécurité publique Vincent Couvrette	911 418-520-4152
Préventionniste Simon Cantin	418-873-4481 p.123 418-410-3092 (cellulaire)

Police - SQ Pont Rouge	911
Ambulance	911
Info Santé	811
Centre Antipoison	1-800-463-5060
SOPFEU (feux de forêt)	1-800-463-3389
Garde côtière - Recherche et sauvetage	418-648-3599
Ville de Pont-Rouge Maire Dany Bisson	418-873-4481
Député Provincial de Portneuf Vincent Caron - CAQ	418-337-4378
Député fédéral circonscription Portneuf-Jacques-Cartier Joël Godin – Parti conservateur	418-870-1571
MRC Portneuf	418-285-3744
Hydromega services inc. Opérateurs des centrales Bird et McDougall Dany Bellerive Marc Toutant	418-520-1428 438-860-6696
Responsable Senior des opérations Franck Desgranges	514-618-4707
Assurances Responsabilité civile Assurancia Groupe Tardif Nickolas Morin, CRM	1-888-558-5246 418-227-0900 poste 38082

HORAIRE DES ACTIVITÉS SUR LE SITE EXTÉRIEUR

Mardi 10 février 2026 au jeudi 19 février 2026 : Préparation du terrain, des sentiers, balisage, du village des exposants

Vendredi 20 février 2026 :

- Ouverture du site à 7h, arrivée des bénévoles et athlètes amateurs; entretien des sentiers / escaliers
- Activités sur le site de 8h à 16h (compétition Enduro Open, cliniques, animation, etc; spectateurs attendus)
- Fermeture du site : 17h
- Damage des sentiers : 17h à 19h30

Samedi 21 février 2026 :

- Ouverture du site à 7h, arrivée des bénévoles et athlètes professionnels; entretien des sentiers / escaliers
- Activités sur le site de 8h à 16h (compétition Enduro Pro, cliniques, animation, etc; spectateurs attendus)
- Fermeture du site : 17h
- Damage des sentiers : 17h à 19h30

Dimanche 22 février 2026 :

- Ouverture du site à 8h, arrivée des bénévoles et athlètes; entretien des sentiers / escaliers
- Activités sur le site : 8h à 15h (compétition de difficulté, cliniques, animation, etc; spectateurs attendus)
- Démontage des kiosques et début de démantèlement du site : 15h à la noirceur
- Fermeture du site : 17h

Lundi 23 février 2026 au jeudi 26 février 2026 : fin de démantèlement du site, heures de travail de 8h à 16h

ÉQUIPE DE SECOURISME

Une responsable, hautement qualifiée dirige et coordonne l'équipe de premiers soins et d'évacuation technique du Festiglance.

Nom	Téléphone	Formation	Rôle
Gatienne Desrochers	514-973-4587	Thérapeute du sport certifiée Premier répondant en sport	Directrice de l'équipe médicale et sécurité

L'équipe de premiers soins est composée de premiers répondants qualifiés, qui seront formés au préalable sur le terrain, aux particularités de l'escalade mixte et aux risques inhérents au Festiglance.

Deux journées de préparation sont offertes pour les premiers répondants qui font partie de l'équipe médicale du Festiglance. La journée du 4 janvier 2026 se veut une mise à niveau des compétences, en lien avec les risques inhérents au Festiglance. La journée du 15 février 2026 est une journée de simulation, sur le site du Festiglance, la fin de semaine précédant le début des compétitions.

Une équipe de professionnels de la santé composée de thérapeute du sport, physiothérapeute, massothérapeute et ostéopathe, sera sur place pour prendre soin des blessures musculosquelettiques mineures.

SYSTÈME DE COMMUNICATION

COMMUNICATION RADIOS

En tout, cinquante-cinq (55) radios seront distribuées aux bénévoles clés.

Quatre (4) canaux seront utilisés pour communiquer sur le Festiglance :

Canaux des radios :

- Canal 1 : Général
- Canal 2 : Motoneige
- Canal 3 : Sécurité
- Canal 4 : Médical

Ces canaux sont identifiés sur chaque cocarde de bénévole.

Au début de la journée, le chef d'équipe de chaque secteur devra aller chercher les radios des bénévoles qui seront sous sa responsabilité, au Quartier Général. Le responsable du Quartier Général indiquera dans le registre prévu à cet effet, le nombre de radio qui aura été pris par le chef d'équipe. Chaque bénévole recevant une radio pourra choisir de porter l'oreillette ou non et devra obligatoirement faire un test de sa radio, sur réception, sur le CANAL 1 – GÉNÉRAL ou sur le canal dédié à son équipe.

Les bénévoles clés sur le site du Festiglace auront une radio syntonisée sur le CANAL 1 – GÉNÉRAL et pourront communiquer avec les responsables des différents secteurs rapidement. Les spectateurs pourront s’adresser à n’importe quel bénévole qui porte une radio, en cas de questions ou d’urgence. Ce bénévole relayera l’information par radio, à la personne concernée.

L’équipe médicale sera divisée en sous-équipe de deux premiers répondants pour couvrir tout le site du Festiglace. Chaque sous-équipe aura une radio syntonisée sur le CANAL 2 – MÉDICAL. La directrice Médicale et Sécurité aura une 2^e radio syntonisée sur le CANAL 1 – GÉNÉRAL. Elle pourra alors communiquer rapidement les informations à son équipe de secourisme.

L’équipe Sécurité est composée majoritairement d’étudiants en techniques policières. Ils seront divisés en sous-équipes de deux personnes et seront déployés au travers du site, notamment au stationnement, à l’accueil, dans les sentiers piétonniers, dans le Secteur du Canyon et près des zones restreintes. Chaque sous-équipe aura une radio syntonisée sur le CANAL 3 – SÉCURITÉ. Le responsable de l’équipe sécurité aura une 2^e radio syntonisée sur le CANAL 1 – GÉNÉRAL. Il pourra alors communiquer rapidement les informations à son équipe de sécurité.

Les motoneigistes circulant sur le site de l’événement auront une radio syntonisée sur CANAL 2 – MOTONEIGE.

Les deux juges en chef auront une radio syntonisée sur le CANAL 1 – GÉNÉRAL et pourront relayer l’information pertinente à leurs juges sur le terrain.

En tout temps, les bénévoles de tous les secteurs pourront sélectionner le canal correspondant à l’équipe avec laquelle ils veulent entrer en communication, pour leur parler directement.

À la fin de la journée, tous les chefs d’équipe devront rapporter les radios des bénévoles sous leur responsabilité, au Quartier Général. Le responsable inscrira alors dans le registre prévu à cette fin, le retour des radios, et s’occupera de placer celles-ci sur la charge pour qu’elles soient prêtes à utiliser.

IDENTIFICATION DES BÉNÉVOLES

Les bénévoles des équipes Médicale, Sécurité et Juge, seront identifiés par des dossards représentant leur équipe, afin qu’ils soient rapidement repérables sur le terrain.

- Médical : Rouge avec croix blanche au dos et devant
- Sécurité : Vert avec sécurité indiqué au dos et devant
- Juges : Coloré avec Juges indiqué au dos et devant`

Les bénévoles pourront être identifiés par leur cocarde, qui devra être visible en tout temps, de même que par leur radio.

COMMUNICATION SECTEUR CANYON

Dans le Village des exposants, il y aura de l'animation tout au long de la journée. Une animatrice aura le micro en main pour décrire les compétitions en cours, mettre de l'ambiance, encourager la foule à participer aux différentes activités et promouvoir les partenaires et les services offerts tout au long du festival.

Elle sera chargée d'annoncer les mesures d'urgence en cas de besoin et de diriger la foule aux endroits sécuritaires, préalablement prévu à cet effet.

Le système de micro et haut-parleurs (2x 400w) a une excellente portée, audible dans tout le secteur du canyon.

PLAN DES LIEUX

La carte du site est accessible sur ce lien. Plusieurs clichés de cette carte ont été insérés dans les sections suivantes.

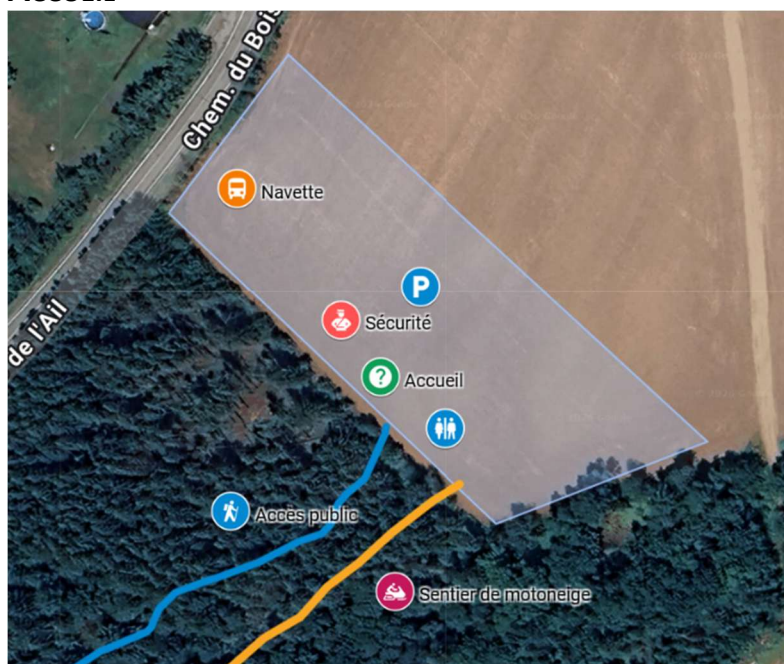
[Festiglace 2026 – Google :](https://www.google.com/maps/d/edit?mid=19uiTEOQh6EJjeK0eYGo-A7HD0INM9Aw&usp=sharing)

<https://www.google.com/maps/d/edit?mid=19uiTEOQh6EJjeK0eYGo-A7HD0INM9Aw&usp=sharing>

DESCRIPTION DES LIEUX

Le site du Festiglace se compose de trois secteurs principaux, soit l'Accueil situé au Stationnement P1 – GÉNÉRAL, le Secteur de la Clairière, qui surplombe le canyon, et le Secteur du Canyon, tout au fond du canyon.

ACCUEIL



L'Accueil est situé au Stationnement P1 – GÉNÉRAL. Tous les participants devront s'y stationner. Des zones seront délimitées pour privilégier certains participants :

- Bénévoles
- VIP : athlètes et exposants
- Public

Des toilettes seront accessibles à cet endroit. Une régie de coordination de première ligne sera mise en place sous un chapiteau, pour accueillir les participants, les faire signer la décharge de responsabilité et les diriger au bon endroit.

Pour assurer la sécurité de chacun, deux sentiers distincts prennent origine au fond du stationnement, près de l'Accueil. Un sentier est réservé exclusivement aux motoneiges alors que l'autre est réservé exclusivement aux piétons.

Deux bénévoles de l'équipe Sécurité seront sur place pour assurer la sécurité des lieux et du membres de l'équipe Médicale seront sur place pour assurer les premiers soins en cas de besoin.

SECTEUR DE LA CLAIRIÈRE



Le Secteur de la Clairière est constitué du stationnement P3-VIP. Ce secteur est accessible au public par la navette. Les motoneiges pourront y accéder avec le sentier de motoneige aménagé pour relier les stationnements.

Ce stationnement aura un achalandage limité. Seulement cinq (5) places de stationnement sont aménagées, pour les membres du comité organisateur. Le débarcadère de la navette y sera aménagé, avec un accès aux toilettes. Les participants pourront ensuite poursuivre leur chemin à pied vers le Secteur du Canyon, en empruntant le sentier de marche reliant ce stationnement au sentier Éric Leclerc, qui permet de descendre vers le canyon.

Les pompiers ou les policiers y auront un accès privilégié en cas d'urgence.

Adjacent au stationnement P3-VIP se trouve un espace aménagé pour les campeurs hivernaux autonomes.

Deux membres de l'équipe Sécurité patrouilleront les sentiers piétonniers reliant ce stationnement, l'Accueil et le sentier Éric Leclerc.

SECTEUR DU CANYON



Le Secteur du Canyon se retrouve sur la Rive Ouest de la rivière Jacques-Cartier. Il est possible d'y accéder par le sentier de marche Éric Leclerc qui comporte un escalier à pente douce, ou par le sentier de motoneige qui descend dans le canyon (inaccessible aux marcheurs). Voici ce que l'on retrouve dans cette zone :

- Village des exposants
- Quartier général
- Zones de jeu familiale
- Bar et espace collations
- Foyer extérieur muni de pare-étincelles
- Toilettes
- Espace de soins thérapeutiques et premiers soins sous la tente chauffée

Plusieurs membres de l'équipe Sécurité patrouilleront le Village, la zone d'activités familiales, les sentiers piétonniers et sécuriseront menant à ce secteur et les sentiers à accès restreints.

Plusieurs membres de l'équipe Médicale seront sur place pour assurer les premiers soins en cas de besoin. La tente médicale chauffée permettra aux athlètes de recevoir des soins thérapeutiques et offrira un espace adéquat pour s'occuper des blessés qui nécessitent des soins mineurs.

Un Quartier Général sera mis sur pied pour consigner les données relatives à la sécurité du site et au bon fonctionnement du Festiglace (mesures de glace, température, état des sentiers, journal des événements, état de la rivière en amont, etc.). Les participants pourront également s'y rendre en cas de questions ou problématiques.

SITES DE GRIMPE

Sur les flancs du canyon se trouvent les sites de compétition, le site d'initiation à l'escalade de glace et les sites des cliniques.

Les cliniques offertes par des professionnels de l'escalade de glace et mixte se tiendront sur les rives Est et Ouest, du vendredi 20 février 2026 au dimanche 22 février 2026, alors que les initiations aux personnes de 12 ans et plus se tiendront les 21 et 22 février 2026.

Les sites de compétition Enduro Pro se situent sur les Rives Est et Ouest de la rivière Jacques-Cartier, en plus des falaises surplombant la rivière. La rivière sépare les deux rives. Certaines années, comme cette année 2026, il est possible de traverser la rivière sur le PONT DE GLACE 1, pour passer facilement d'un site à l'autre. Ce pont de glace a un accès restreint. Des mesures de glace seront prises périodiquement au niveau du pont de glace, tout au long du Festiglace, pour assurer la sécurité de ceux ayant l'autorisation d'y circuler. Seulement les compétiteurs, les juges, les photographes, les premiers répondants et quelques bénévoles sont autorisés à emprunter le pont de glace. Le casque et les crampons sont obligatoires en tout temps dans ce chemin à accès restreint. Si la glace est trop mince pour qu'une motoneige puisse passer, une ligne de vie sera installée pour que les gens ayant l'autorisation d'accès puisse s'y attacher pour traverser sécuritairement. Si ce PONT DE GLACE 1 n'est pas formé ou est trop mince pour supporter des piétons, il sera possible d'accéder à la Rive Est en empruntant l'escalier 41 puis le PONT DE GLACE 2, où la rivière a un débit d'eau très minime.

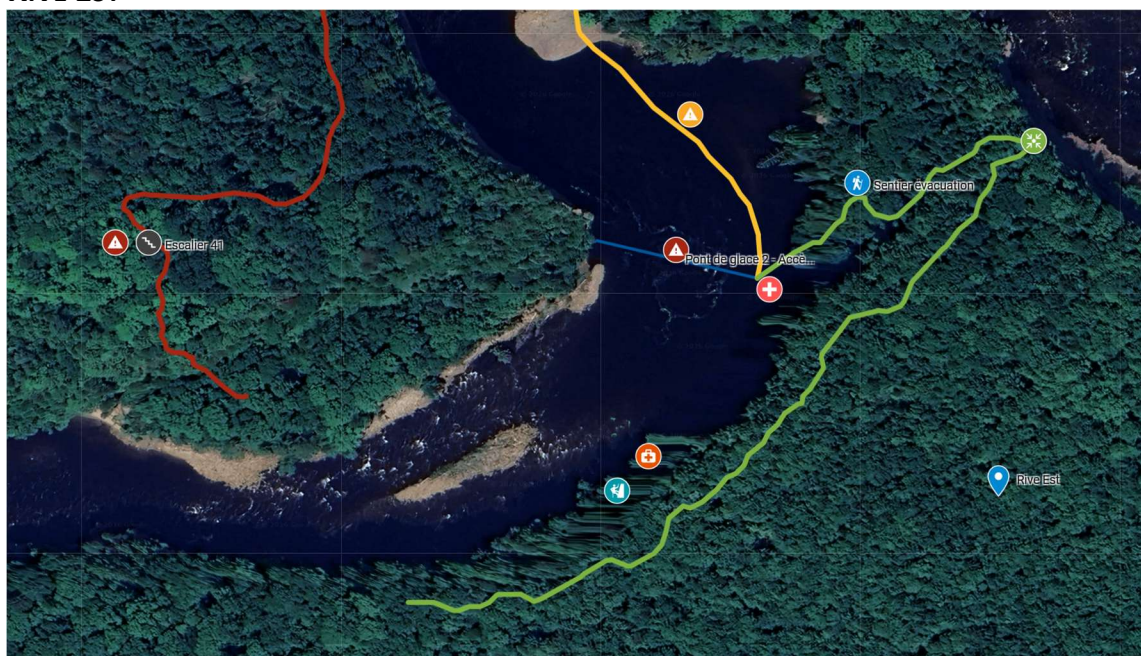
La compétition Enduro Open, qui se tiendra le vendredi 20 février 2026 de 8h à 16h, prendra place sur la Rive Est. C'est une compétition ouverte aux gens ayant une expérience en escalade de glace et mixte. Les compétiteurs ont été sélectionnés, en fonction de leur niveau de grimpe. Cette compétition en moulinette comportera des qualifications en matinée et une finale en après-midi.

La compétition Enduro Pro, se tiendra le samedi 21 février 2026, de 8h à 16h, sur les Rive Est et Ouest de façon simultanée. Une sélection rigoureuse des compétiteurs de niveau professionnel a été faite au préalable. Cette compétition en premier de cordée se déroulera de 8h à 16h.

La compétition de difficulté se déroulera le dimanche 22 février 2026 de 9h à 15h, seulement sur la Rive Ouest. Cette compétition en premier de cordée est ouverte aux compétiteurs de niveau professionnelle et se tiendra sur une seule voie, dédiée à cette compétition.

Un topo détaillé avec une description des voies sera disponible lors du Festiglace et sera remis aux juges et aux compétiteurs qui prendront part aux compétitions Enduro Open et Enduro Pro.

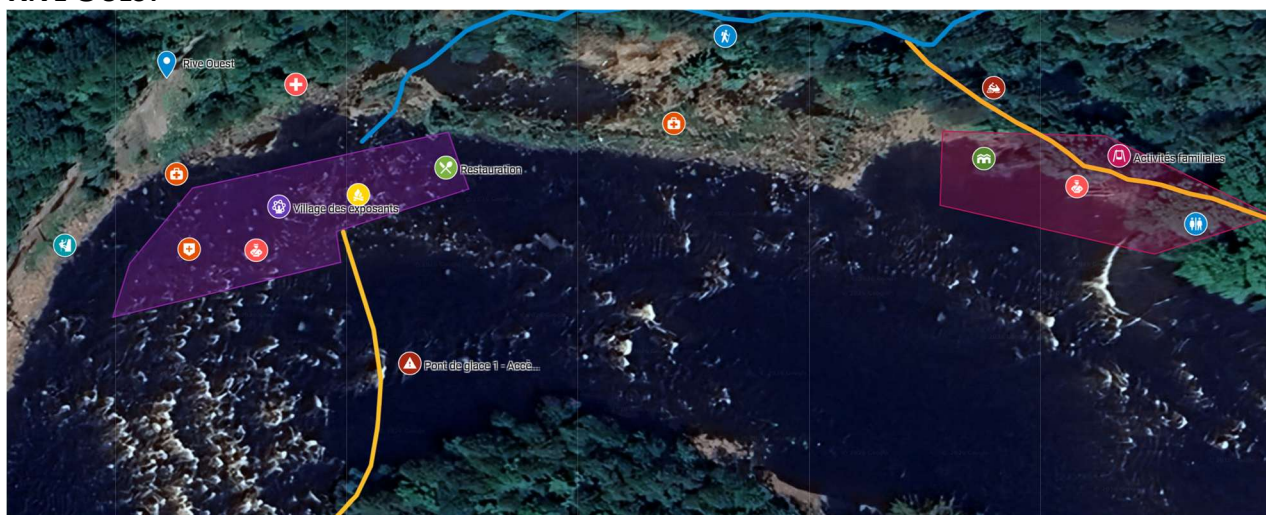
RIVE EST



Pour rejoindre le site de compétition de la Rive Est de la rivière, soit du côté de Neuville, il faut emprunter le PONT DE GLACE 1, à partir de la Rive Ouest, et suivre ce sentier balisé sur la rivière, jusqu'aux berges de la Rive Est. Il est également possible de suivre le sentier de motoneige en haut du canyon jusqu'à l'escalier 41, très abrupte, puis suivre le sentier de marche qui traverse le PONT DE GLACE 2, où la rivière est moins profonde. Les voies 13 à 24 s'y trouvent, sur la face Nord du Canyon. Ce site de compétition, toujours plongé dans l'ombre, n'est pas accessible aux spectateurs ni au public général.

Deux premiers répondants seront sur cette Rive, avec tout le matériel de premiers soins nécessaire pour faire des interventions mineures ou majeures. Une motoneige avec remorque de transport adapté pour les évacuations de blessés sera dépêchée sur les lieux, si une évacuation d'urgence est nécessaire.

RIVE OUEST



Pour rejoindre le site de compétition de la Rive Ouest de la rivière, soit du côté de Pont-Rouge, il existe deux options. Il suffit de suivre le sentier de marche puis descendre le sentier Éric Leclerc et son escalier à pente douce, qui conduit dans le secteur du canyon. Un sentier de marche mène alors au site de compétition. Les voies 1 à 12 s'y trouvent, sur la face Sud du Canyon. Il est également possible de rejoindre le secteur du canyon en motoneige.

En temps normal, 2 à 4 motoneiges circuleront dans le chemin d'évacuation, pour transporter le matériel et faire la navette pour les gens à mobilité / capacités réduites. Lors d'une urgence médicale, ce chemin ne sera accessible que par la motoneige désignée pour le transport d'urgence.

Une motoneige munie d'une surfaceuse de sentier, sera dédiée au damage des sentiers avant et après l'ouverture et la fermeture du site, de même que durant la journée si les conditions de sentiers se détériorent.

Une motoneige avec une remorque qui contient le matériel d'évacuation et une trousse de premiers soins bien garnie sera stationnée sur la Rive Ouest, près de la tente de premiers soins, prête à intervenir autant sur les Rives Est et Ouest, et à faire l'évacuation d'une victime jusqu'à la zone d'ambulance.

BRIS DU PONT DE GLACE RELIANT LES DEUX RIVES DE LA RIVIÈRE

Advenant le cas où les deux ponts de glace reliant les rives se brisent ou deviennent inutilisables à cause d'une crue des eaux importantes ou d'un changement drastique de température, les participants qui sont sur la rive Est pourront marcher pour remonter le courant et utiliser le sentier d'évacuation de la rive Est, qui mène à Neuville. Une navette pourra alors s'organiser pour aller chercher ces participants et les ramener sur le site du Festiglance. Un appel à la radio devra être fait par un bénévole empruntant ce

chemin avec les autres participants pour déterminer un point de rencontre avec la navette.

CAMPING HIVERNAL

Il y aura un secteur aménagé de camping d'hiver sauvage pour les gens qui souhaitent dormir sous la tente, dans le bois adjacent au stationnement P3-VIP. Ces campeurs seront autonomes et auront une interdiction formelle d'allumer des feux.

Il y aura également une activité d'initiation en camping d'hiver, supervisée par une guide d'aventure de renommée où les gens intéressés pourront passer la nuit, dans le confort d'une tente d'hiver, sous la supervision d'une experte en la matière. Les emplacements de camping seront séparés de 3m et il n'y aura aucune possibilité de faire des feux sur le site de campement. Une tente Arctique chauffée au poêle à bois sera installée, permettant aux participants de cette activité de se réchauffer en cas de température plus froide. Une surveillance 24h sera assurée dans cette tente chauffée, qui sera également munie d'un détecteur de monoxyde de carbone, pour assurer la sécurité des participants. Un extincteur à poudre polyvalente portant la mention « ABC » sera placé dans la tente, en cas d'incendie.

SERVICES D'URGENCE



Le stationnement P2-SERVICE servira à accueillir les services d'urgence, soit les ambulances, service incendie, policiers ou tout autre service d'urgence nécessaire. Aucune voiture ne sera autorisée à s'y stationner pendant toute la durée de l'événement. Une barrière sera d'ailleurs fermée, interdisant l'accès au stationnement.

La nuit, les motoneiges et les équipements permettant de faire les sentiers seront stationnés au P2-SERVICE. Deux véhicules récréatifs (VR) ont la permission de se stationner en permanence sur les lieux. Ces deux VR appartiennent à des membres importants de l'équipe médicale, ce qui permettra également d'assurer une sécurité durant la nuit.

Le service incendie pourra également utiliser l'espace au stationnement P3-VIP. Leurs camionnettes ou le camion de pompier pourront aisément se stationner, en cas d'intervention.

Advenant le cas que les services d'urgence soient contactés, des membres de l'équipe Sécurité seront dépêchés pour ouvrir la barrière du P2-SERVICE, en plus de remettre une radio syntonisée sur le CANAL 4 – MÉDICAL aux services d'urgence, pour permettre une communication plus fluide avec la cellule de crise.

SÉCURITÉ ET ZONES D'ACCÈS RESTREINTS

Les sites de compétition et le village des exposants peuvent présenter des dangers dus à la rivière et la glace. Un équipe terrain qualifiée prendra en charge la sécurité sur le site, tout au long du Festiglace.

Le village des exposants prend place sur la grève de la rivière, où une eau peu profonde repose. Pour faciliter la formation de glace épaisse à cet endroit, dépendamment de l'épaisseur de la glace de la rivière au cours des semaines précédant le Festiglace, cette grève peut être arrosée avant le Festiglace.

L'épaisseur de la glace est mesurée fréquemment pour s'assurer qu'elle puisse porter le poids des kiosques et des festivaliers. Une communication efficace avec le barrage en amont est prévue avant même le début des travaux sur le terrain prévu pour le 10 février 2026, pour s'assurer que le barrage est opérationnel et qu'il n'y a pas d'enjeux de sécurité pour les participants du Festiglace.

Un drone survolera la rivière en amont du site du Festiglace, à tous les jours de façon périodique, pour vérifier l'état de la rivière. Des clichés de la rivière seront alors pris pour vérifier l'état de la rivière et pouvoir agir si un embâcle menaçait de céder.

L'accès aux sites de compétition est restreint et réservé aux grimpeurs, aux juges, aux photographes, aux premiers répondants et à quelques bénévoles. Tous ceux qui peuvent accéder à ces sites de compétition doivent être en mesure de présenter leur cocarde et doivent en tout temps porter des crampons et un casque.

Une signalisation évidente, soit des clôtures et des pancartes, délimite les zones à risque, les zones interdites, les chemins d'accès. L'équipe de Sécurité, les bénévoles et les juges sont chargés de faire respecter cette signalisation.

Une signalisation évidente délimite les zones vertes, jaunes et rouges, permettant aux participants de se mettre en sûreté, advenant une crue importante des eaux.

- Zone verte: hauteur de 8m au-dessus la rivière, permettant une zone sécuritaire
- Zone jaune: hauteur de 7m au-dessus de la rivière, indiquant une zone à risque
- Zone rouge: hauteur de 6m au-dessus de la rivière, indiquant une zone dangereuse qui risque d'être inondée rapidement en cas de crue importante

La glace sur le pont de glace, dans le village des exposants et sur les berges, est mesurée fréquemment par du personnel qualifié, ce qui permet une circulation sécuritaire.

Le chemin Eric Leclerc menant au Secteur Canyon, de même que l'escalier 41 et les chemins d'évacuations sont entretenus tout au long de la journée pour maintenir la sécurité et faciliter les déplacements à pied, ou en motoneige.

PRISE EN CHARGE DES RISQUES INHÉRENTS

Le **danger** est un élément concret qui est présent dans toutes les activités pratiquées au quotidien. Il est un élément objectif qui peut être observé ou mesuré. *Ex: Perte de contrôle d'un véhicule routier.*

La **probabilité** qu'un danger entraîne une conséquence donnée peut être mitigée en modifiant des paramètres ou en réduisant le temps d'exposition au danger. La prévention est de mise pour réduire la probabilité. *(Ex: Choisir d'éviter de conduire par mauvais temps, réduire les déplacements inutiles.)*

La **conséquence possible** est le pire résultat (blessures graves, décès, etc.) qu'il est raisonnable d'anticiper face à un danger donné. La conséquence peut cependant être atténuée avec diverses mesures *(Ex: Port de la ceinture de sécurité, déploiement des coussins gonflables)*, ou contrôlée *(Ex: Proximité des services d'urgence)*.

Le **risque** est l'analyse de la corrélation entre la probabilité qu'un danger X résulte en une conséquence Y. Cette approche nous permet de déterminer la tolérance au risque et de mettre en place des mesures de prévention ou de mitigation permettant de ramener le risque sous le seuil de tolérance accepté par l'organisation du Festiglace.

Le tableau ci-dessous est une représentation des démarches et réflexions entreprises par l'équipe ayant travaillé à l'élaboration et la rédaction du Plan des mesures d'urgence (PMU). Il ne se veut en aucun cas exhaustif de tous les dangers possibles lors de la tenue du Festiglace.

Danger	Probabilité	Conséquence possible	Prévention/Mitigation
Risques ENVIRONNEMENTAUX			
Crue soudaine des eaux (relâchement du barrage)	Pratiquement inexistant	Extrême. Mortel.	Communication avec équipe responsable du barrage avant et pendant l'événement. Données hydrométriques publiques. Procédure d'évacuation urgente.
Embâcle causant une crue soudaine des eaux	Possible	Dangereux	Vérification des bulletins météo. Vérification de l'état de rivière en amont à chaque jour au cours de la semaine précédent l'événement. Possibilité d'annulation de l'événement. Protocoles d'évacuation en place. Zones sécuritaires en hauteur délimitées.
Météo extrême avant l'événement	Possible	Possiblement dangereux	Inspection et entretien du site (sentiers, terrain, voies, etc.). Possibilité de modifications tardives du PMU.
Météo extrême pendant l'événement	Faible	Dangereux	Vérification des bulletins météo. Possibilité d'annulation de l'événement.
Température hivernales (basses)	Probable	Peu dangereux	2 zones de réconfort (feu), tente de premiers soins chauffée. Rotation du personnel pour éviter la stagnation.
Humidité très élevée	Possible	Peu dangereux	
Terrain glacé	Très probable	Possiblement dangereux	Affichage des zones à risque. Port de crampons lorsqu'à l'intérieur d'une zone à risque.
Escaliers glacés	Probable	Possiblement dangereux	Entretien continu. Sel/sable/poussière de roches.
Chemins d'évacuation glacé et impraticables	Probable	Possiblement dangereux	Motoneige cloutée ou VTT à chenilles réservée pour les urgences. Entretien des sentiers en continu pendant la journée.
Chute dans la rivière	Faible	Extrême. Mortel.	Zone sécuritaire délimitée. Équipement et équipe de sauvetage nautique en conditions

			hivernales.
Bris du pont de glace	Faible	Extrême. Mortel.	Zone peu profonde d'eau calme. Mesure de l'épaisseur de la glace. Délimitation de la zone sécuritaire.
Pont de glace non formé	Faible	Peu dangereux	Fermeture du site de compétition de la Rive Est.
Risques reliés à l'ESCALADE			
Chute de matériel	Probable	Peu dangereux	Zone de danger délimitée. Accès restreint. Port du casque obligatoire dans la zone.
Chute de grimpeur (normale)	Très probable	Peu dangereux	Assureurs et grimpeurs compétents. Prise de décisions responsable par les compétiteurs.
Chute de grimpeur au sol	Possible	Dangereux	Assureurs et grimpeurs compétents. Prise de décisions responsable par les compétiteurs. Obligation de clipper la 1re dégaine avant la grimpe.
Chute roche / glace / matériel d'escalade	Probable	Possiblement dangereux	Port du casque et des gants obligatoire pour les grimpeurs, assureurs et les photographes en paroi. Lunettes recommandées.
Affaissement de la paroi / stalactite	Faible	Extrême. Mortel.	Inspection préalable par personnel qualifié. Réévaluation constante par les juges présents. Possibilité de fermer un secteur pendant l'événement.
Bris de matériel normé	Faible	Dangereux	Inspection préalable du matériel fourni par l'organisation. Inspection du matériel personnel des compétiteurs le samedi matin.
Bris de matériel fixe	Faible	Dangereux	Inspection préalable par personnel qualifié.
Risques HUMAINS			
Mauvaise utilisation du matériel	Possible	Possiblement dangereux	Supervision de la part des juges sur l'utilisation du matériel par les compétiteurs. Intervention des juges en cas de doute.

Fatigue ou inattention des compétiteurs	Probable	Possiblement dangereux	Responsabilité de chaque compétiteur vis-à-vis de sa pratique et de ses décisions. Intervention des juges en cas de doute.
Orgueil des compétiteurs	Probable	Possiblement dangereux	
Erreur de communication entre les compétiteurs	Faible	Possiblement dangereux	
Manque de compétence des secouristes	Faible	Possiblement dangereux	Choix des secouristes et formation des équipes selon les compétences. Ateliers de mise à niveau et simulations.
Risques EXTERNES			
Long délai d'évacuation	Probable	Dangereux	Protocoles d'urgence mis en place. Simulations avant l'événement.
Conditions médicales préexistantes	Possible	Peu dangereux	Choix de chaque participant de prendre part en connaissant sa propre condition physique et médicale. Formulaire rempli par compétiteurs et bénévoles sur leur état de santé.
Risques liés à l'ÉVÈNEMENT			
Manque de financement pour la tenue de l'événement	Pratiquement inexistant	Bénin	Sollicitation de commanditaires. Demandes de subvention.
Manque de stationnement	Pratiquement inexistant	Bénin	Stationnement possible dans la rue. Groupes de covoiturage mis en place.
Manque de bénévoles	Pratiquement inexistant	Bénin	Campagne de recrutement importante.

PLAN D'ACTION D'URGENCE

- Directrice de l'équipe médicale du Festiglace: Gatienne Desrochers
- Responsable des communications avec les services d'urgence : Gatienne Desrochers
- Leader de la scène : Gatienne Desrochers
- Contrôleurs de la foule : Animatrice, juges
- Conducteur de motoneige pour évacuation : Pascal Fortin ou Catherine Boivin
- Leader du scénario : 1^{er} premier répondant sur place
- 2 à 6 premiers répondants selon le code d'urgence
- Point de rassemblement général: stationnement P3-VIP
- Zone camion incendie: stationnement P3-VIP
- Zone ambulance: stationnement P2-SERVICE

CELLULE DE CRISE

Une cellule de crise, comportant 4 personnes aptes à prendre des décisions selon les situations urgentes a été mise sur pied. Cette cellule de crise pourra déterminer et déléguer les actions à prendre en réaction à la situation aux situations urgentes. Les membres de la cellule de crise sont :

- Gatienne Desrochers : Directrice de l'équipe Médicale
- Pascal Fortin : Aide technique pour l'équipe Médicale
- Patrice Gagon : Directeur de l'équipe des Juges
- Dany Julien : Directeur général du Festiglace

COMMUNICATION PAR RADIOS

Canaux des radios :

- Canal 1 : Général
- Canal 2 : Motoneige
- Canal 3 : Sécurité
- Canal 4 : Médical

Cinquante-cinq (55) radios seront distribuées à des bénévoles clés, présents sur le site. Voici quelques exemples de ceux qui auront une radio en tout temps :

- Tous les membres du comité organisateur présents sur le site (directeurs de tous les secteurs)
- Cellule de crise
- Équipe Médicale (1 radio par équipe de 2 premiers répondants)
- Équipe Sécurité (1 radio par équipe de 2)
- Juges en chef et certains juges sur le terrain, sur chaque rive
- Motoneigistes
- Animatrice
- Responsable des travaux en hauteur

- Accueil
- Préposés au stationnement
- Navette
- Responsable des bénévoles
- Responsable des exposants et athlètes
- Responsable des communications
- Responsable des photographes et quelques photographes
- Responsable opération et logistique
- Autres bénévoles clés

DÉPLOIEMENT DES PREMIER RÉPONDANTS SUR LE SITE

Les premiers répondants seront déployés en tout temps sur le site comme suit:

- Vendredi 20 février 2026 :
 - 2 premiers répondants à la tente de premiers soins
 - 2 premiers répondants sur le site de compétition Enduro Open
 - 2 premiers répondants dans le Village des Exposants
 - 2 premiers répondants dans la zone familiale
 - 2 premiers répondants Secteur de la Clairière
 - 2 premiers répondants en rotation
- Samedi 21 février 2026:
 - 2 premiers répondants à la tente de premiers soins
 - 2 premiers répondants sur le site de compétition Enduro Pro Rive Est
 - 2 premiers répondants sur le site de compétition Enduro Pro Rive Ouest
 - 2 premiers répondants dans le Village des Exposants
 - 2 premiers répondants dans la zone familiale
 - 2 premiers répondants Secteur de la Clairière
 - 2 premiers répondants en rotation
- Dimanche 22 février 2026:
 - 2 premiers répondants à la tente de premiers soins
 - 2 premiers répondants sur le site de compétition Difficulté
 - 2 premiers répondants dans le Village des Exposants
 - 2 premiers répondants dans la zone familiale
 - 2 premiers répondants Secteur de la Clairière
 - 2 premiers répondants en rotation

L'équipe de coordination est exclue des ratios présentés ci-haut.

CHEMIN D'ÉVACUATION

Rive Ouest :

Le chemin d'évacuation sur la rive Ouest, d'une longueur 1.5km est assez large pour que deux motoneiges puissent se croiser. Le dégagement des branches est d'une hauteur de 2.5m. Ce chemin mène à la zone d'ambulance, au stationnement P2-

SERVICE, qui sera libre de tout véhicule durant toute la durée du Festiglace, excepté les deux VR qui y seront stationnés en tout temps, au fond du stationnement.

Rive Est :

Advenant le cas que le pont de glace reliant les rives Est et Ouest de la rivière Jacques-Cartier devienne inutilisable, les participants sur cette rive pourront emprunter le sentier d'évacuation prévu pour sortir du canyon et se rendre jusqu'aux érablières au-dessus du canyon à Neuville. Les services d'urgence pourront alors intervenir et aider au rapatriement de ces participants.

ZONES DE RASSEMBLEMENT

En cas de nécessité, par exemple une évacuation d'urgence du site se trouvant au fond du canyon (code noir), le stationnement P3-VIP sera utilisé comme zone de rassemblement, pour la rive Ouest. [46.728486, -71.701811](#)

La zone de rassemblement de la rive Est se trouve en haut du canyon, au bout du chemin d'évacuation de cette rive.

ÉVACUATION HÉLIPORTÉE

L'évacuation en hélicoptère n'est pas indiquée en zone urbaine, sauf si la survie de la victime dépend du temps d'évacuation et que cette évacuation peut être accélérée par hélicoptère. C'est la police de Québec qui devra en faire la demande ou encore la victime elle-même si elle est membre d'Air Médic. Cette année, aucun compétiteur n'est assuré par Air Médic.

Un espace libre de 30 mètres de diamètre exempt de voitures ou d'objets légers sera prévu dans la clairière adjacente au stationnement P2-SERVICE (zone d'ambulance) pour un atterrissage en hélicoptère (46.732281, -71.701790). Une trouée verticale de 10 mètres de diamètre sera possible si besoin en milieu forestier ailleurs sur le site.

CODES D'URGENCE:

- **Code Rouge** : cas nécessitant une évacuation par ambulance
 - situation urgente pouvant mettre en danger la vie de la victime
 - situation non-urgent ne mettant pas en danger la vie de la victime, mais nécessitant évacuation
 - déploiement du protocole d'évacuation, tous les premiers répondants sont requis
 - arrêt des compétitions

- **Code Jaune** : cas non-urgent, ne nécessitant pas une évacuation par ambulance mais de l'aide d'autres premiers répondants pour gérer la situation
 - situation non urgente ne présentant aucun risque pour la vie de la victime
 - aucun arrêt des compétitions, sauf si indication contraire des premiers répondants

- **Code vert** : Situation non urgente, blessure mineure
 - accompagnement de la victime à la tente de premiers soins pour prise en charge
 - aucun arrêt des compétitions

- **Code Noir**: évacuation du site complet à cause d'une crue importante des eaux
 - situation urgente pouvant mettre la vie de chacun en danger
 - évacuation rapide des zones rouges et jaunes du site, vers les zones vertes
 - évacuation du site

MATÉRIEL D'INTERVENTION

Il est primordial d'avoir sur les lieux du matériel de premiers soins de qualité qui pourra être utilisé par les premiers répondants, faisant partie de l'équipe médicale du Festiglance.

La tente de premiers soins est située sur la rive Ouest de la rivière et sera le lieu où se retrouvera le matériel d'intervention pour cette rive. Il y aura une trousse de premiers soins placée avec la planche dorsale, le matelas coquille et le défibrillateur automatique externe (DEA) dans une civière-traîneau, sous une bâche pour être à l'abri des intempéries, qui sera prête à être transportée vers une victime en cas d'urgence.

Une trousse de premiers soins complète sera également placée avec une planche dorsale, un matelas coquille et un défibrillateur automatique externe (DEA), dans une civière-traîneau, sous une bâche, sur la rive Est de la rivière, pour faciliter les interventions sur cette rive.

Pour conserver la charge des batteries au froid de l'environnement, les DEA ont été choisis avec des batteries amovibles. Les premiers répondants qui seront près des sites de compétitions devront placer ces batteries sous leur manteau pour préserver leur efficacité, et les placer rapidement dans l'appareil en cas de besoin. La bouteille d'oxygène sera placée à la chaleur, dans la tente de premiers soins, pour conserver ses propriétés et être utile en cas d'urgence.

Les premiers répondants auront une trousse de taille minimaliste, contenant le matériel nécessaire pour prendre soin des urgences mineures.

PRISE EN CHARGE DE SITUATIONS FÂCHEUSES DIVERSES

Les bénévoles témoins d'une situation fâcheuse doivent faire un appel radio, sur le CANAL 1 – GÉNÉRAL pour que la cellule de crise puisse venir en aide. En attendant cette cellule de crise, les bénévoles doivent répondre de leur mieux à la situation. Voici quelques exemples de situations fâcheuses qui pourraient survenir.

Enfant perdu

Dans le cas où un enfant serait perdu sur le site et qu'un bénévole le voit, sans parents aux alentours, le bénévole doit aller rassurer l'enfant et l'emmener vers le Quartier Général ou vers l'accueil, selon le secteur où l'enfant se trouve. Le bénévole doit rester avec l'enfant jusqu'à ce que le parent se soit présenté à l'enfant. Un appel à la radio sera fait pour que tous les bénévoles puissent aider à identifier le parent. L'animatrice peut faire une annonce au micro mentionnant au parent de retrouver l'enfant perdu au Quartier Général si c'est dans le Secteur du Canyon, ou à l'Accueil si l'enfant est dans le Secteur de la Clairière.

Si le parent interpelle un bénévole mentionnant qu'il a perdu son enfant, le bénévole doit diriger le parent au Quartier Général ou à l'accueil, selon le secteur où il se trouve. Le bénévole doit mentionner sur la radio qu'il y a un parent qui cherche son enfant et les bénévoles à proximité doivent aider à identifier l'enfant et l'amener vers le parent.

Objet perdu

Si un objet perdu est apporté à un bénévole, il pourra aller le déposer à l'Accueil ou au Quartier Général, selon le secteur. Un message à la radio pourra être fait pour que l'animatrice puisse mentionner qu'il y a des objets perdus à l'endroit où il a été rapporté.

Participant impoli, agressif ou violent

Si un participant est impoli, agressif ou violent avec un bénévole ou un autre participant, cette personne doit rester calme et rester polie en mentionnant au participant désagréable qu'elle va trouver membre de l'équipe Sécurité pour résoudre la situation. Le bénévole en question doit alors faire un appel à la radio sur le CANAL 3 – SÉCURITÉ. Dans l'attente d'un bénévole de l'équipe Sécurité, le bénévole doit tenter de rassurer le participant. Si le participant continue d'avoir un comportement inadéquat, l'équipe Sécurité pourra faire appel à un des membres de la cellule de crise, qui prendra la décision d'expulser le participant et de lui refuser tout accès aux activités ou au site du Festiglance le jour même et les jours suivants, sans remboursement. Les membres de la cellule de crise peuvent également décider d'appeler les autorités si le comportement du participant menace la sécurité des autres participants.

Participant désorganisé ou paniqué

Si un participant se désorganise, semble confus, perdu ou a un comportement inhabituel, un bénévole doit être interpellé pour faire un appel à la radio, avec sa localisation exacte sur le site, pour que deux premiers répondants viennent voir le participant. Le bénévole qui a été interpellé doit rassurer le participant et si possible, interpellé un autre bénévole pour être deux à prendre en charge le participant jusqu'à l'arrivée des premiers répondants. Les bénévoles peuvent également décider d'accompagner le participant jusqu'à l'Accueil ou la tente de premiers soins, si la condition du participant le permet.

ÉTAPES DE PRISE EN CHARGE EN CAS DE BLESSURE OU D'ÉVACUATION DU SITE

CODE ROUGE : cas nécessitant une évacuation par ambulance

Prise en charge et stabilisation de la victime

- 1) Appel au premier répondant le plus près par juge témoin de l'accident (si athlète blessé), soit de vive voix ou par signe, s'il est proche, ou par radio sur CANAL 4 – MÉDICAL si aucun premier répondant n'est à proximité
- 2) Arrivée du premier répondant le plus près sur les lieux (devient premier répondant en charge)
- 3) Évaluation primaire
- 4) Appel radio sur CANAL 4 – MÉDICAL mentionnant CODE ROUGE et l'état de la victime
- 5) Appel au 911 par la directrice Médicale et Sécurité
- 6) Arrêt des compétitions par le juge en chef
- 7) Évaluation secondaire
- 8) Premiers répondants à la tente médicale apportent tout l'équipement pour l'évacuation (Rive Ouest). Juges apportent l'équipement pour évacuation qui se trouve à proximité (Rive Est).
- 9) Tous les premiers répondants se déplacent sur les lieux de l'accident
- 10) Prise en charge de la blessure par l'équipe de premiers répondants: (circulation - Respiration - voies respiratoires - stabilisation fracture - planche dorsale)
*Diminuer le risque d'hypothermie : planche dorsale le plus rapidement possible avec 8 personnes lever et glisser (premiers répondants et juges si nécessaire) et enveloppement de style burrito; tapis de sol sous les genoux des premiers répondants si possible
- 11) Motoneige arrive au point d'évacuation à côté de la tente des 1ers soins (Rive Ouest) ou sur le sentier menant aux escaliers 41 (Rive Est)
- 12) Stabilisation de la victime dans civière-traîneau avec couverture
- 13) Transport de la civière-traîneau à la tente de 1ers soins avec 6 personnes
- 14) Stabiliser civière-traîneau dans la remorque de la motoneige
- 15) Redéploiement des premiers répondants sur le site de compétition
- 16) Reprise des compétitions
- 17) Transport de la victime avec la motoneige jusqu'à la zone d'ambulance, avec 1er premier répondant sur les lieux et directrice de l'équipe médicale
- 18) Attente des autorités au stationnement P2-SERVICE et prise des signes vitaux

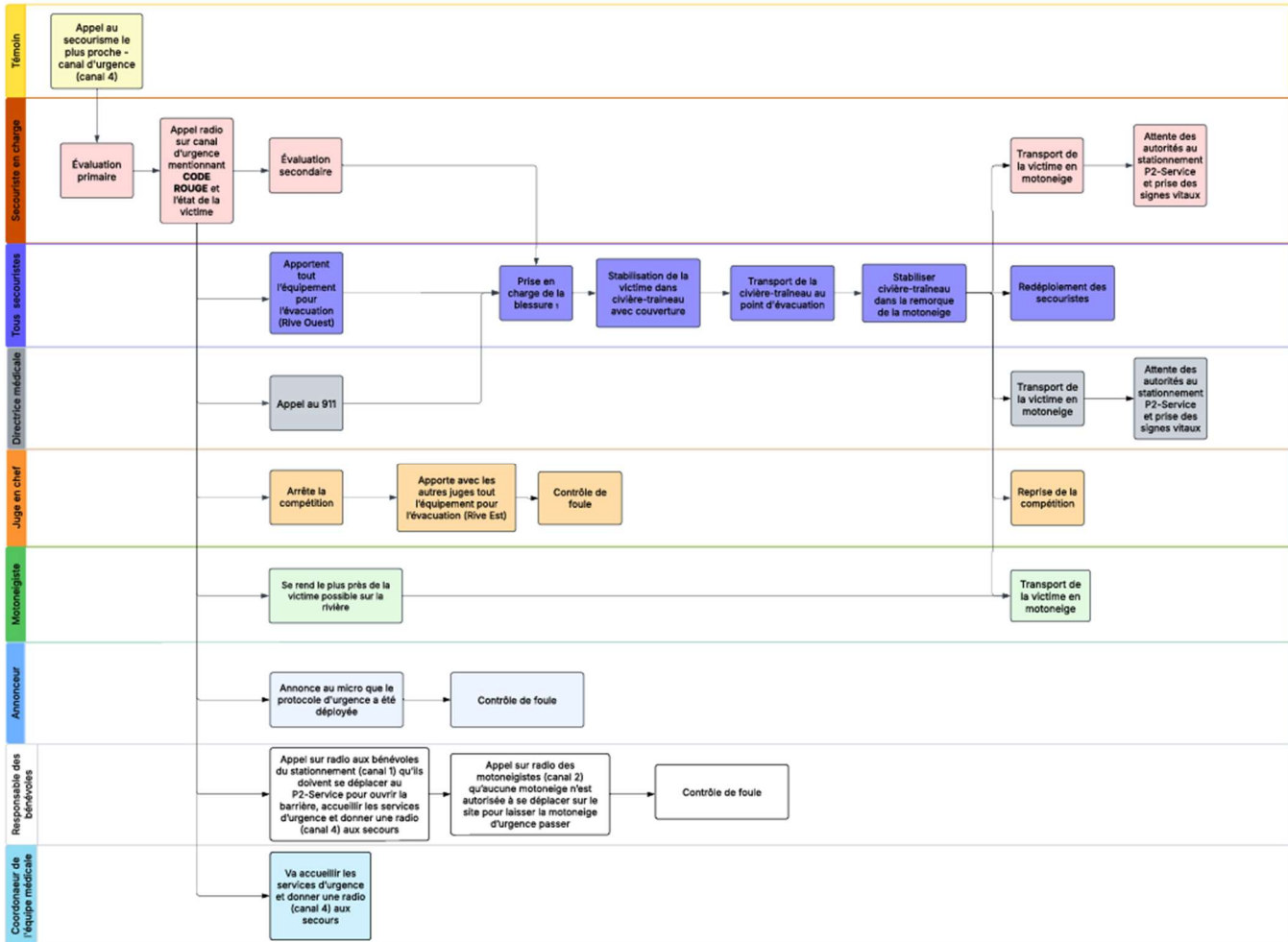
Chaîne de communication (Code rouge):

- 1) Appel radio sur CANAL 4 – MÉDICAL par premier répondant en charge, avec mention du CODE rouge et état de la victime
- 2) Appel au 911 par la directrice Médicale et Sécurité, à l'aide de son cellulaire
- 3) Annonce de l'arrêt des compétitions par juge en chef
- 4) Contrôle de la foule par animatrice, juge en chef et responsable des bénévoles

- 5) Annonce au micro par l'animatrice que le protocole d'urgence a été déployé, qu'il n'est pas nécessaire pour les spectateurs de contacter les services d'urgences et que les compétitions reprendront dès que possible
- 6) Appel sur radio aux bénévoles du stationnement P1-GÉNÉRAL, sur CANAL 1 – GÉNÉRAL qu'ils doivent se déplacer au Stationnement P2-SERVICE pour ouvrir la barrière et accueillir les services d'urgence
- 7) Appel sur radio des CANAL 2 – MOTONEIGE qu'aucune motoneige n'est autorisée à se déplacer sur le site pour laisser passer la motoneige d'urgence
- 8) Dès l'arrivée des services d'urgence, remise aux services d'urgence, par les bénévoles au stationnement, une radio syntonisée sur le CANAL 4 – MÉDICAL pour être en mesure de communiquer avec la directrice de l'équipe médicale, si la motoneige transportant la victime n'est pas arrivée au Stationnement P2-SERVICE

Logigramme Code rouge:

CODE ROUGE



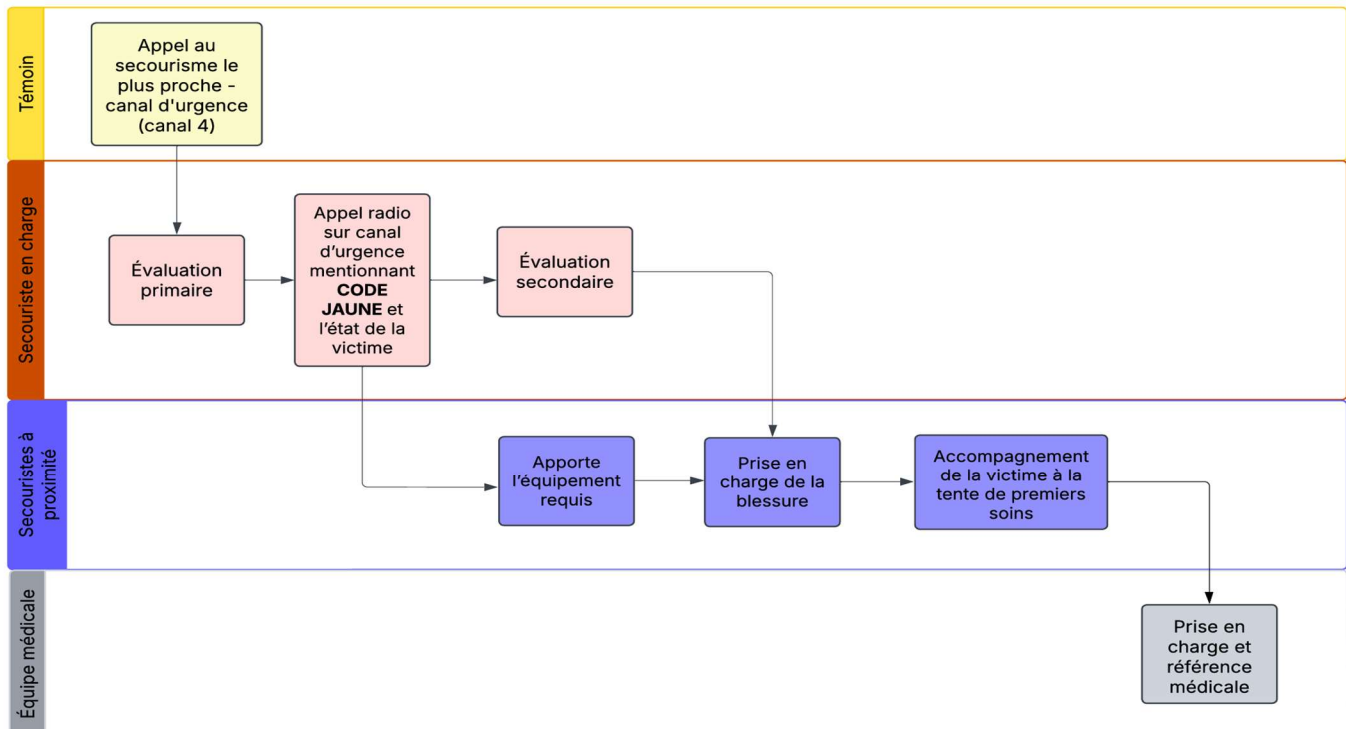
1. Prise en charge de la blessure: (circulation - Respiration - voies respiratoires - stabilisation fracture - planche dorsale)
 a. *Diminuer le risque d'hypothermie: planche dorsale le plus rapidement possible avec 8 personnes lever et glisser (secouristes et juges si nécessaire) et enveloppement de style burrito; tapis de sol sous les genoux des secouristes si possible

CODE JAUNE : cas non-urgent, ne nécessitant pas une évacuation par ambulance mais de l'aide d'autres premiers répondants pour gérer la situation

- 1) Appel au premier répondant le plus près par juge témoin de l'accident (si athlète blessé), soit de vive voix ou par signe, s'il est proche, ou par radio sur CANAL 4 – MÉDICAL si aucun premier répondant n'est à proximité
- 2) Arrivée du premier répondant le plus près sur les lieux (devient premier répondant en charge)
- 3) Évaluation primaire: éliminer cas de colonne et déterminer la gravité de la blessure
- 4) Appel radio sur CANAL 4 – MÉDICAL mentionnant CODE JAUNE et les besoins requis
- 5) Évaluation secondaire
- 6) Premiers répondants à proximité se déplacent sur le lieu de l'accident avec l'équipement requis
- 7) Prise en charge de la blessure
 - *Diminuer le risque d'hypothermie : tapis de sol sous les genoux des premiers répondants; tapis de sol sous la victime si aucun besoin de planche dorsale pour le transport; bâche servant d'abris pour recouvrir premier répondant et victime
- 8) Accompagnement de la victime à la tente de premiers soins
- 9) Prise en charge et référence médicale s'il y a lieu

Logigramme Code jaune:

CODE JAUNE

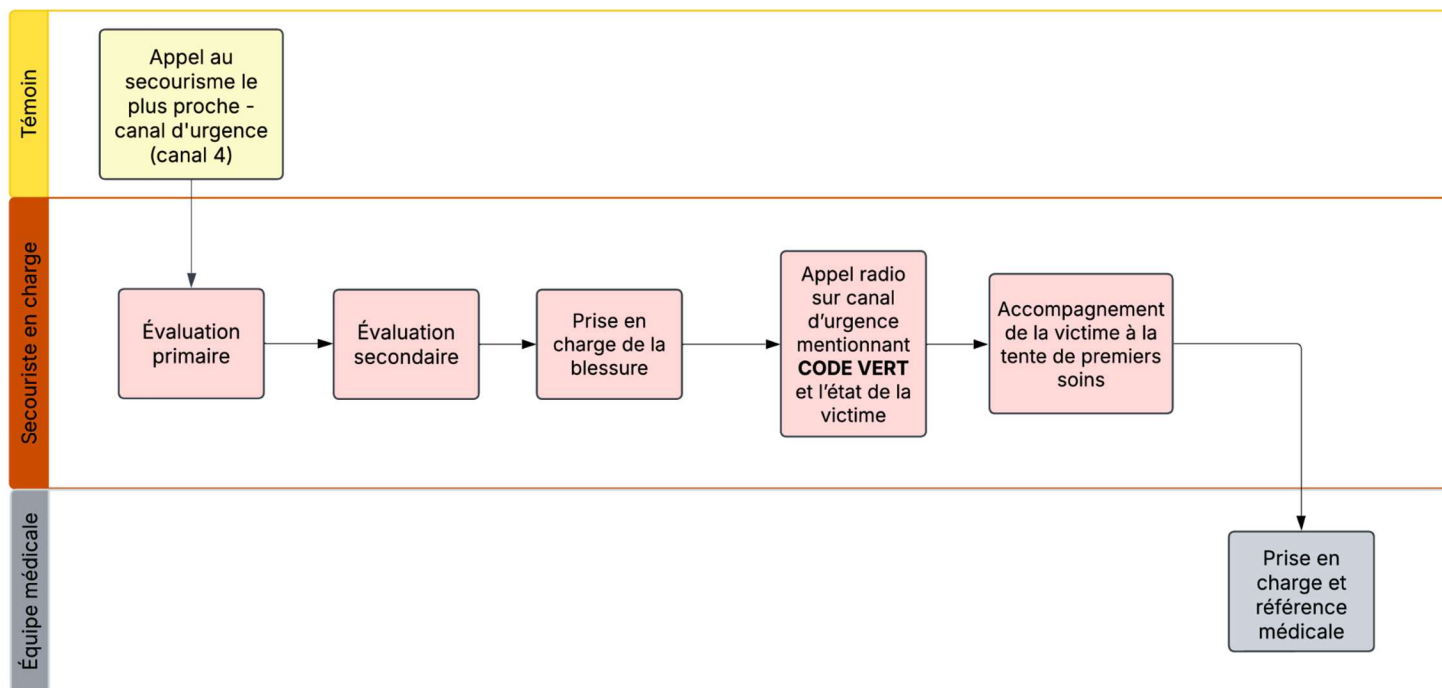


CODE VERT : Situation non urgente, blessure mineure

- 1) Appel au premier répondant le plus près par juge témoin de l'accident (si athlète blessé), soit de vive voix ou par signe, s'il est proche, ou par radio sur CANAL 4 – MÉDICAL si aucun premier répondant n'est à proximité
- 2) Arrivée du premier répondant le plus près sur les lieux (devient premier répondant en charge)
- 3) Évaluation primaire: éliminer cas de colonne et déterminer la gravité de la blessure
- 4) Évaluation secondaire
- 5) Premiers soins et stabilisation de la blessure si besoin
- 6) Appel radio sur CANAL 4 - MÉDICAL mentionnant CODE VERT et les besoins requis pour prise en charge par l'équipe médicale à la tente de premiers soins
- 7) Accompagnement de la victime à la tente de 1ers soins pour continuer la prise en charge de la blessure dans un environnement plus chaud

Logigramme Code Vert:

CODE VERT



CODE NOIR : évacuation du site complet à cause d'une crue importantes des eaux

Étapes d'évacuation en zones vertes

- 1) Appel radio sur CANAL 1 – GÉNÉRAL mentionnant CODE NOIR, par tout bénévole constatant une crue des eaux
- 2) Appel au 911 par la directrice Médicale et Sécurité
- 3) Annonce de l'arrêt des compétitions par juge en chef et évacuation immédiate en zone verte
- 4) Annonce au micro par l'animatrice que tous les spectateurs, bénévoles, exposants et athlètes doivent se mettre en zone verte le plus rapidement possible, sans prendre le temps de ramasser leurs effets personnels ou corporatifs (évacuation très rapide)

Texte de l'animatrice : « Attention, Attention! Ceci est un ordre d'évacuation du site à cause de la rivière. Dirigez-vous immédiatement vers la zone verte la plus proche de vous, pour vous mettre en sûreté! »

- 5) Retour au point d'évacuation de toutes les motoneiges, près du Quartier Général, avec les traîneaux
- 6) Accueil des services d'urgence par les bénévoles à l'entrée du chemin menant au stationnement P3-VIP et remise d'une radio aux services d'urgence pour qu'ils puissent communiquer facilement avec la directrice des équipes Médicale et Sécurité
- 7) Aide des bénévoles sécurité, premiers répondants et juges pour évacuer les participants en zones vertes
- 8) Évacuation en zones vertes des participants puis utilisation des sentiers d'évacuation à la marche, pour ceux ayant les moyens de s'y diriger par eux-mêmes, vers le point de rassemblement dans le stationnement P3-VIP
- 9) Transport en motoneige des personnes ne pouvant emprunter les chemins d'évacuation par eux-mêmes, vers le point de rassemblement dans le stationnement P3-VIP
- 10) Les participants sur la Rive Est doivent monter vers les zones vertes les plus proches puis marcher le long de la rivière, en remontant le courant et utiliser le sentier d'évacuation de la Rive Est, qui mène à Neuville. Les services d'urgence pourront alors intervenir et aider au rapatriement de ces participants. La navette dédiée au transport du public entre les stationnements pourra aller chercher les participants à Neuville pour les ramener sur le site du Festiglace. Si tel est le cas, un appel à la radio devra être fait par un bénévole sécurité, juge ou premier répondant empruntant ce chemin avec les autres participants, pour déterminer un point de rencontre avec la navette.

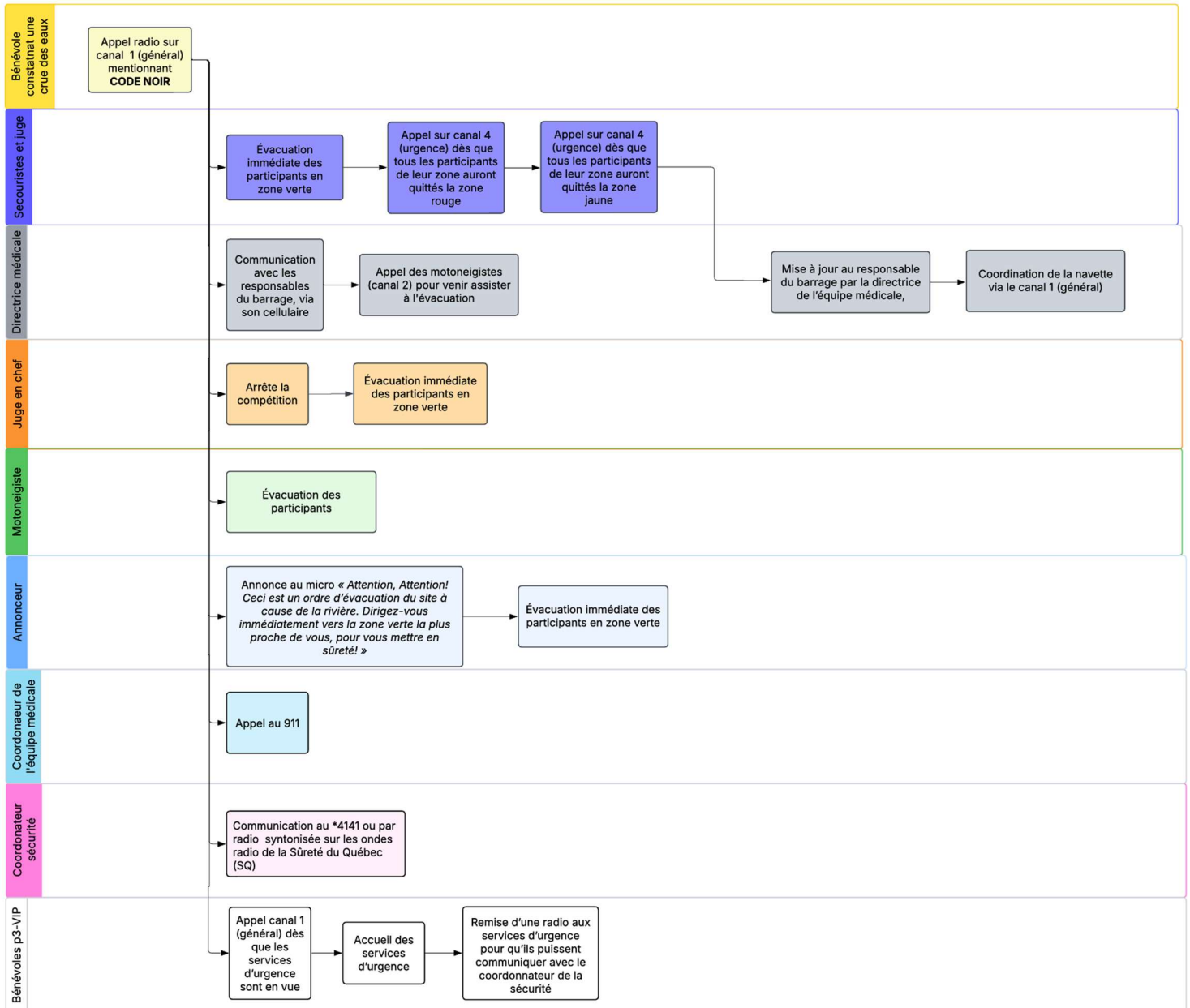
Chaîne de communication: code noir

- 1) Appel radio sur CANAL 1 – GÉNÉRAL mentionnant CODE NOIR, par tout bénévole constatant une crue des eaux
- 2) Appel au 911 par directrice des équipes Médicale et Sécurité

- 3) Communication par directrice Médicale et Sécurité avec les responsables du barrage, via son cellulaire
- 4) Appel sur radio CANAL 2 – MOTONEIGE par directrice de l'équipe médicale que toutes les motoneiges doivent aider à l'évacuation des participants en zone verte, vers le point de rassemblement dans le stationnement P3-VIP
- 5) Appel radio par les bénévoles Sécurité, sur CANAL 1 – GÉNÉRAL dès que tous les participants de leur zone de couverture auront quittés la zone rouge
- 6) Appel radio par bénévoles Sécurité, sur CANAL 1 – GÉNÉRAL dès que tous les participants de leur zone de couverture auront quittés la zone jaune
- 7) Appel radio par les bénévoles au stationnement sur CANAL 1 – GÉNÉRAL dès que les services d'urgence sont en vue
- 8) Communication au responsable du barrage par la directrice Médicale et Sécurité, pour mettre à jour la situation
- 9) Appel radio sur CANAL 1 – GÉNÉRAL pour coordonner transport de navette pour participants de la Rive Est ayant évacué par Neuville, selon les indications des services d'urgence.

Logigramme Code noir:

CODE NOIR



Toute intervention, qu'elle soit de code vert, jaune, rouge ou noir, devra être documentée dans le registre prévu à cet effet.

AFFICHAGE DU PLAN DU SITE / PMU

Les codes QR de la carte du site et du Plan des mesures d'urgence seront affichés de façon stratégique sur le site.

- À l'Accueil
- À l'entrée du sentier Éric Leclerc
- Aux endroits stratégiques du sentier reliant le stationnement P1-GÉNÉRAL au sentier Éric Leclerc
- À chaque extrémité du sentier du chemin d'évacuation
- À l'escalier 41, menant à la Rive Est
- Au début de chemin d'évacuation de la Rive Est
- À la tente de premiers soins

Chaque bénévole sera informé du Plan des mesures d'urgence lors de la soirée de rencontre des bénévoles, prévue le 9 février 2026. Le Plan des mesures d'urgence sera également envoyé à tous les bénévoles par courriel durant la semaine précédant le Festiglance.

Le Plan des mesures d'urgence sera envoyé aux compétiteurs et aux exposants.

Chaque spectateur et chaque exposant devra signer un formulaire de décharge de responsabilité, qui inclura les risques inhérents au Festiglance, et ce, avant de descendre dans le canyon pour prendre part aux festivités.

Les risques inhérents, de même que le Plan des mesures d'urgence complet seront affichés sur le site web du Festiglance (www.festiglance.org).

Mise à jour du plan des mesures d'urgence : 7 février 2026
Par : Gatiene Desrochers, Directrice de l'équipe médicale

ANNEXE 1 – MATÉRIEL PREMIERS SOINS

Liste du matériel de premiers soins:

Utilisation	Quantité	Matériel
Cas de colonne Urgences médicales Fractures	2	Planche dorsale
	2	Matelas immobilisateurs
	3	Collet cervical (1x ped)
	2	Atelle speed splint grand format (jambe)
	2	Atelle Speed splint petit format (usage multiple)
	3	Couvertures de laine ou équivalent
	6	Couvertures d'aluminium
	2	Défibrillateur
	2	Ambubag avec masque et valve
	2	Bouteille oxygène
	2	Canule nasale
	2	Masque 100% (non rebreather)
	2	Atelle samSplint
	2 kits	Canules de Guedel (oropharyngeal airway)
	2	Pocket mask
	4	Attelle à doigt en métal
	1	Attelle de traction CT6
	20	Bandages triangulaires
Plaies Saignement	4 paquets	Pansements de rapprochement
	2	Pansements occlusifs
	20	Gauze stérile 4x4
	20	Gauze stérile 2x2
	2 paquets	Gauze non stérile
	20	Gauze non adhérents stérile 4x4
	4	Pansements hémostatiques
	2 rouleaux	Hypafix 10 cm
	30	Tampon d'alcool
	30	Tampon de benzalkonium
	2	Gauze en rouleau
	1 boîte	Tape médical 1 pouce
	1 boîte	Pansements à jointures
	1 boîte	Pansements réguliers

	6	Pads abdominal
	4	Garrots
	2	Solution saline 500 ML
	2 petits paquets	Pansement Second skin pour ampoules
Blessures musculaires	4	Bandage élastique 6 pouces
	4	Bandage élastique 4 pouces
	4	Bandage élastique 6 pouces double-longueur
	4	Bandage élastique 4 pouces double-longueur
	10 à 15	Rouleau de tape blanc 1.5 pouces
	4	Kinesio tape
	4	Self-Adhesive wrap
	quelques-uns	Heel and lace pads
	5 rouleaux	Prétape
	1 petite bouteille	Vaporisateur Pretape Tuf-skin
	1 petite bouteille	Adhesive pour taping
	1 tube	Skin lube
Divers	6	Abaisse-langue
	2	Ciseaux médical
	1 boîte small, 1 boîte médium, 1 boîte large 1 boîte x-large	Gants de nitrile
	2	Pince à écharde
	2	Appareil à succion manuelle pour vomi
	2 paquets	Applicateur avec bout de coton stériles
	2 paquets	Glace
	4	Epipen
	2	Glucose
	6	Sac à vomi
	4	Petit matelas de sol (pour s'asseoir dessus)
	8	Instant Hot packs 6x10
	1 boîte	Hot shot mains et pieds
	2	Enveloppements style burrito
	1 boîte	Benadryl
	1 bouteille	Tylenol, advil
	2 boîtes	Sac plastique pour mettre glace
Signes vitaux	2	Lampe-stylo
	2	Oxymètre
	2	Thermomètre buccal
	1	Moniteur de pression artérielle

	1	Stéthoscope et sphygmo
	2	Feuille de notes avec crayon

ANALYSE DES RÉSULTAT**CONCLUSIONS****PRISE EN CHARGE À LONG TERME**

- Penser au **bien-être** du groupe.
- Penser au **confort de la victime**: chaleur, faim, soif, besoin d'uriner, menstruations, verres de contact, etc.
- **Réévaluer**: chaque 5 à 15 min au départ puis allonger l'intervalle si la victime est stable et hors de danger, ou si son état s'améliore + évaluer les CSM distaux si bandages/attelles/blessures.
- **Noter**: changement d'état, nouvelles trouvailles.
- **Revoir le plan** et la progression de l'évacuation.

ACTIONS POSÉES**PLANIFICATION****SUIVI MÉDICAL**

HEURE	État de Conscience	POULS		RESPIRATION		T°	TENSION ARTÉRIELLE	BG	PEAU	PUPILLES
	AVDI-TLI	Qté	Radial? Carotidien?	Qté	Qualité					

SUITE

DÉPART	<input type="checkbox"/> Ambulance	<input type="checkbox"/> Autonome
RAPPORT D'ACCIDENT	<input type="checkbox"/> Complété	<input type="checkbox"/> Signé
SIGNATURE PATIENT		
SIGNATURE SECOURISTE		

RAPPEL

- Dès que vous ouvrez la trousse de premiers soins ou donnez un soin, vous **DEVEZ** remplir un rapport.
- Respectez les limites de votre formation, si vous n'êtes pas certain, demandez de l'aide par la radio: **CANAL 4**
- Si le participant repart par ses propres moyens, vous devez expliquer son plan et le faire signer.

Notes
